

RAPPORT ANNUEL 2020 DE LA CITRAP – NEUCHATEL

Préambule

Comme dans toutes les institutions, le fonctionnement de la Citrap NE a été fortement entravé par la Covid-19. Seules cinq séances du comité ont pu avoir lieu, les deux dernières datant du mois de septembre. Cependant, le travail s'est poursuivi grâce aux moyens informatiques.

Par ailleurs, l'Assemblée générale, après plusieurs reports, s'est tenue par courriel vu les circonstances.

Activités

- EcoPouce
- La procédure d'enregistrement de la marque et de son logo est en cours. Un test in situ est prévu par le CEFF (Centre de formation professionnelle) aux environs de Pâques et une séance pour définir le contenu et les supports des informations aura lieu prochainement, ainsi que la validation du cahier des charges et du design. Quant à la charte des usagers, elle sera validée ce printemps.
- Commentaires annuels sur les nouveaux horaires
- Lettre définissant le cahier des charges d'un abribus répondant aux besoins des usagers, envoyée à toutes les communes du canton
- Sur invitation de transN, participation à des séances consacrées aux haltes qui doivent impérativement répondre aux normes de la LHand avant 2023
- Discussion et intervention auprès du canton concernant la ligne Le Locle – Les Brenets dont le matériel est obsolète. Que faut-il dès lors privilégier ? Un bus qui relie Le Locle au bas du village des Brenets, voire à Villers-le-Lac et à Morteau, en utilisant une partie du tracé de la voie ferrée ? Ou la remise à niveau du train, couplée à une navette qui dessert Les Brenets, dont le prix, selon certaines estimations, varierait entre 20 et 40 millions de francs, le bus étant estimé à 16 millions, mais sans devis chiffré ?
- Etude attentive de la solution proposée par les CFF pour remplacer les trains Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds pendant la réfection de la ligne historique
- Courrier envoyé au canton avec une série de propositions pour rendre la ligne La Chaux-de-Fonds – les Ponts-de-Martel plus performante
- Lettre au canton demandant le remplacement programmé des bus de La Chaux-de-Fonds par des trolleybus électriques à batterie qui pourraient profiter du réseau de trolleybus qui n'a pas été démantelé

Participation à des commissions

Pas de séance à la ville de Neuchâtel. En revanche, séances à la ville de La Chaux-de-Fonds axées en particulier sur le remaniement des zones de parcage visant à désengorger le centre de la ville et à fluidifier le trafic (comme l'année passée !)

CONCLUSION

Le bilan positif de cette année particulière tient aux liens resserrés qui ont été tissés avec le canton, en particulier avec le Département du développement territorial et de l'environnement de M. Laurent Favre. Le comité espère avoir passé du statut « de quérulent » au statut d'interlocuteur compétent.

Concernant un éventuel changement des mentalités à la suite de la Covid-19, pour reprendre les questions posées dans le rapport annuel de 2019, il ne semble pas actuellement que de grands changements se profilent. Certains ont renforcé leur conscience écologique déjà présente, d'autres piaffent en attendant de reprendre le rythme d'avant 2020. Les transports publics, qui ont souffert d'une forte baisse de fréquentation à la suite de l'institution du télétravail, doivent encore convaincre le citoyen, qu'il soit pendulaire ou retraité, qu'ils ne sont pas dangereux pour la santé et que la reprise d'un véhicule individuel ne se justifie pas pour cette raison.

Sébastien JACOBI et Blaise NUSSBAUM les experts, Frédéric CUCHE activement engagé dans le projet Ecopouce, Carol CHISHOLM qui offre son hospitalité et ses compétences de trésorière, Romain DOUARD qui fait le lien avec le comité central suisse grâce à sa maîtrise de l'allemand, Pierre GEISSBUEHLER et Floraine STAUFFER, jeunes parents, Jean-Maurice CALAME, spécialiste de la ligne des Ponts-de-Martel, témoignent d'un engagement soutenu et actif au service de la mobilité durable. Rachel OESCH et Vincent MENDY ont rejoint le comité en 2020 lui faisant profiter de leurs connaissances professionnelles dans le domaine des transports publics.

Jean-Michel BUEHLER a donné sa démission à la suite de son déménagement dans un autre canton et le comité perd avec regret son juriste. Pierre HOFMANN, habitant Genève, a assuré le lien Citrap NE – Citrap CH et n'a pas ménagé ses heures de train pour remplir ce mandat. C'est aussi avec regret que la Citrap NE a enregistré sa démission qui lui fait perdre une courroie de transmission précieuse.

Que tous soient remerciés pour le temps et l'énergie consacrés au développement d'une mobilité durable dont tout le monde s'accorde actuellement, de la droite à la gauche, à dire qu'elle est indiscutablement indispensable !

Nicole HUMBERT-DROZ, présidente, mars 2021

Tous les documents se trouvent sur notre site